

# SAFE-ACTIONS

## Cadre d'intervention des témoins



EngenderHealth

## Violence basée sur le genre et nécessité des Interventions des témoins

La violence basée sur le genre (VBG) est une grave violation des droits humains. Elle constitue un problème de santé et de protection qui peut même coûter la vie à la victime. (UNHCR). Environ 30 % des femmes dans le monde ont été victimes de VBG au moins une fois dans leur vie, hormis les cas de harcèlement sexuel (OMS 2021) ; ce pourcentage grimpe à 70 % dans les situations humanitaires (Barclay, Higelin et Bungcaras 2016). Les VBG englobent diverses formes de violence, notamment le mariage précoce, la violence domestique et la violence entre partenaires intimes, les mutilations génitales féminines, les crimes d'honneur, le harcèlement sexuel et bien d'autres encore. La violence entre partenaires intimes est la forme de VBG la plus largement rapportée, avec des variations régionales significatives, notamment des taux atteignant 49 % en Océanie et 44 % en Afrique subsaharienne, contre une moyenne mondiale de 26 % (Sardinha et al. 2022).

## Interventions des témoins : types et programmes

Les programmes d'intervention des témoins se révèlent être une approche prometteuse pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre. Les témoins, également appelés observateurs ou spectateurs, sont généralement des personnes qui ne sont ni l'auteur ni le/la survivant(e) (ou la victime) de la violence basée sur le genre. Les interventions des témoins sont des actions que les individus peuvent entreprendre lorsqu'ils sont témoins (entendent ou voient) ou qu'ils apprennent qu'une violence basée sur le genre est en train de se produire. Les communautés locales et les universités des pays à revenu élevé mettent actuellement en œuvre des programmes d'intervention des témoins pour lutter contre les violences sexuelles (Jouriles et al. 2018 ; Park et Kim 2023). Des organisations et des programmes mènent des interventions similaires dans les pays à revenu faible et intermédiaire, même si celles-ci ne sont pas souvent appelées « intervention des témoins » en raison des différents niveaux de compréhension et de définition des termes connexes. Par exemple, alors que les interventions des témoins sont généralement comprises comme des situations où une personne agit lorsqu'elle est témoin d'un acte de violence, certains acteurs soutiennent que les témoins peuvent intervenir à différents moments, notamment avant, pendant et après la violence basée sur le genre (McMahon et Banyard 2012). Le tableau 1 présente des descriptions et des exemples des différentes possibilités d'intervention des témoins.

**Tableau 1. Possibilités d'intervention des témoins\***

Possibilité	Moment de l'intervention	Exemples d'interventions
Action proactive	Lorsqu'il n'y a pas de VBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'informer sur les différents types de violence basée sur le genre et les Interventions des témoins</li> <li>Rejoindre un groupe de jeunes menant la sensibilisation sur les VBG</li> <li>Faire du bénévolat au sein d'une organisation communautaire de soutien aux survivants</li> </ul>
Prévention primaire	Avant la VBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Corriger les pairs qui pensent que les femmes « méritent d'être violées » du fait de leur apparence, de leur profession ou pour toute autre raison</li> <li>Aider un(e) ami(e) à rejoindre sa voiture ou son domicile en toute sécurité, par exemple après la tombée de la nuit ou lorsqu'il/elle est en état d'ébriété</li> <li>Contacter les autorités compétentes lorsque vous apprenez qu'un mariage d'enfant est prévu dans votre village</li> </ul>
Prévention secondaire	Pendant la VBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Interpeller un ami ou un collègue lorsqu'il fait une blague sexiste</li> <li>Téléphoner à la police pour obtenir de l'aide lorsqu'on est témoin d'une agression</li> <li>Sonner à la porte d'un voisin pour interrompre une agression</li> </ul>
Prévention tertiaire	Après la VBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Orienter un(e) voisin(e) victime d'agression en votre présence vers une organisation communautaire faisant la prise en charge complète des victimes de VBG</li> <li>Accompagner un(e) ami(e) qui révèle avoir été victime d'un abus sexuel dans un centre de santé, un commissariat de police et/ou vers d'autres structures d'aide aux survivants</li> <li>Signaler aux autorités un cas de maltraitance d'enfant dont vous avez eu connaissance</li> </ul>

\* Adapté de McMahon et Banyard 2012.

## Efficacité des programmes d'intervention des témoins

L'efficacité des programmes d'intervention des témoins a varié jusqu'à présent. Des études ont montré que les interventions ciblant les facteurs intrapersonnels et interpersonnels ont eu plus de succès dans les pays à revenus élevés que dans les pays à revenus faibles et moyens<sup>7</sup> (Park et Kim 2023). Cela peut s'expliquer par le fait que ces programmes sont mal adaptés aux différents contextes, et sont marqués par l'absence d'évaluations structurées et par des incohérences quant à ce qui est considéré comme un programme d'intervention des témoins dans différents contextes. L'efficacité des programmes d'intervention des témoins qui ciblent les facteurs communautaires et sociétaux est plus difficile à évaluer parce que ces interventions peuvent ne pas être l'objectif principal du programme et en raison du manque d'indicateurs mesurables. Cependant, [Start, Awareness, Support, and Action \(SASA !\)](#) (commencement, sensibilisation, soutien et action) en Ouganda, [Harass Map](#) en Égypte, et [Bell Bajao](#) en Inde sont quelques initiatives qui se sont révélées prometteuses en matière de promotion des comportements positifs des témoins au niveau communautaire et social (voir encadré).

**L'approche SASA !** : l'approche de mobilisation communautaire factuelle de Raising Voice<sup>7</sup>, visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et qui incorpore des éléments d'intervention des témoins dans sa programmation globale.

**HarassMap** : une organisation qui s'appuie sur le signalement anonyme des cas de harcèlement sexuel comme outil de sensibilisation et encourage les individus et les institutions à agir collectivement contre le harcèlement sexuel.

**Campagne Bell Bajao** : une campagne culturelle et médiatique menée par Breakthrough India pour encourager les hommes et les garçons à agir contre la violence domestique à l'égard des femmes en sonnant à leur porte.

## Résultats de l'analyse documentaire

Si les programmes d'intervention des témoins offrent des moyens uniques et durables de lutte contre la violence basée sur le genre au niveau communautaire, nous avons identifié plusieurs lacunes dans la littérature relative à ces programmes. Plus précisément, de nombreuses études portant sur des programmes mis en œuvre dans des pays à revenu faible ou intermédiaire révèlent que ces activités ne sont pas classées comme étant des interventions des témoins, peut-être en raison de l'absence d'accord sur la reconnaissance des différentes possibilités d'intervention des témoins. Il est donc difficile de comprendre pourquoi les témoins n'interviennent pas et de mesurer l'efficacité de leurs interventions dans ces contextes. En outre, il existe peu d'études sur les répercussions auxquelles les témoins sont confrontés et sur la manière dont ils peuvent se protéger.

## Résultats des entretiens avec des informateurs clés

Pour combler les lacunes de la littérature existante, EngenderHealth a mené des entretiens avec des informateurs clés sur la nature des interventions des témoins, les défis et les succès des programmes d'intervention des témoins, et les réactions négatives à l'égard des témoins, dans une sélection de pays faiblement représentés. À l'aide d'une stratégie d'échantillonnage raisonné, nous avons invité des informateurs clés à participer à des entretiens virtuels semi-structurés. Nous avons mené 14 entretiens en ligne avec des experts techniques (42,9 %) et des responsables de programmes (57,1 %) d'organisations de la société civile ; 71,4 % des informateurs étaient des femmes et 28,6 % des hommes. Des représentants de huit pays ont participé aux entretiens des informateurs clés : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, États-Unis, Éthiopie, Inde, Sri Lanka et Tanzanie.

## Définitions du témoin et de l'intervention des témoins

Les entretiens ont révélé l'absence de consensus sur les définitions de « témoin » et « intervention des témoins » dans le contexte de la violence basée sur le genre. Certains informateurs ne connaissaient pas les termes mais comprenaient les concepts. De nombreux informateurs s'accordent à dire que les témoins sont des personnes qui ne sont pas directement impliquées dans la violence basée sur le genre mais qui sont capables d'agir ; toutefois, les avis divergent sur la question de savoir si les professionnels (tels que les travailleurs de la santé et les policiers) doivent être considérés comme des témoins. Les informateurs ont également partagé différentes idées sur le fait que les témoins peuvent également être impliqués dans la violence et peuvent être eux-mêmes des survivants. Cela souligne la nécessité d'agir au niveau des communautés locales afin d'identifier et de clarifier la terminologie locale et d'explorer le concept de témoins en tant que survivants.

## Programmes et cadres d'intervention des témoins

Presque tous les informateurs ont déclaré avoir fait partie d'un programme ou d'une organisation incluant les interventions des témoins. Les entretiens ont également permis de mieux comprendre le recours accru aux programmes d'intervention des témoins, qui n'utilisent pas nécessairement l'expression « intervention des témoins » et qui sont souvent intégrés dans des programmes plus vastes de prévention de la violence basée sur le genre. Ces résultats indiquent que les programmes

d'intervention des témoins ne doivent pas nécessairement être des initiatives autonomes et qu'ils peuvent mieux fonctionner comme composantes intégrées dans des programmes existants. En outre, si de nombreux informateurs ont déclaré ne pas utiliser de cadre ou de trousse à outils, beaucoup de ceux qui ont utilisé un cadre se sont référés aux [5D de Right to Be](#), qui repose sur cinq méthodes d'intervention différentes : distraire, déléguer, documenter, retarder (delay) et diriger.

## Approches centrées sur les survivants pour les Interventions des témoins

De nombreux informateurs ont déclaré que l'assistance aux survivants était complexe et dépendait du contexte. Plusieurs ont souligné l'importance pour les témoins de fixer des limites à leurs actions et de se concentrer sur l'assistance à apporter au (à la) survivant(e) tout en préservant leur propre sécurité et celle du (de la) survivant(e), ainsi que l'autonomie de celui-ci (celle-ci). Dans l'ensemble, les entretiens avec les informateurs clés ont révélé que l'utilisation d'une approche centrée sur le/la survivant(e) et le fait de mettre l'accent sur les conseils plutôt que l'imposition d'une ligne de conduite particulière peuvent aider à mieux protéger à la fois les témoins et les survivants.

## Menaces et protections des témoins

Les informateurs ont fait savoir que la crainte pour sa propre sécurité est l'une des principales raisons pour lesquelles les témoins n'interviennent pas. En outre, de nombreux informateurs ont mentionné avoir personnellement subi des conséquences négatives de leur intervention ou entendu des témoignages similaires. Les répercussions vont des moqueries de la part des pairs (par exemple, des hommes se faisant traiter de « féministes ») à des actes de violence subis par les témoins eux-mêmes. De nombreux informateurs ont noté l'absence de stratégies d'autoprotection des témoins, et certains ont fait référence à l'intersectionnalité et aux 5D de l'intervention, au cours de ces discussions. Des suggestions ont également été formulées pour combler les lacunes des politiques, des lois et des pratiques des forces de l'ordre en matière de soutien et de protection des témoins et des survivants, ainsi que des idées pour des changements culturels d'ordre général qui pourraient contribuer à créer des environnements permettant aux témoins de se sentir en sécurité lorsqu'ils interviennent.

## Interventions des témoins et intersectionnalité

Plusieurs informateurs ont évoqué la nécessité de prendre en compte l'intersectionnalité lors de la conception d'initiatives d'intervention des témoins. Quelques-uns ont indiqué qu'il fallait aborder la question sous un angle intersectionnel pour comprendre comment l'identité d'un témoin (par exemple, l'âge, l'ethnie, le sexe, la race et/ou la religion) peut influencer ses actions et les conséquences auxquelles il/elle s'expose en intervenant. Certains informateurs ont mentionné l'importance de créer des espaces sûrs pour que les témoins puissent réfléchir à leurs expériences afin de mieux comprendre les différentes stratégies et les conséquences auxquelles sont confrontées les différentes identités. Les discussions sur l'intersectionnalité ont également donné lieu à des exemples d'interventions créatives et subtiles. En outre, les informateurs ont souligné l'importance d'adapter l'éducation et la formation à l'intervention des témoins et ont insisté sur la nécessité d'adopter une perspective intersectionnelle pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles des témoins peuvent ne pas intervenir et pour les aider à atténuer les réactions négatives potentielles. Ils ont convenu qu'au lieu de prescrire un ensemble rigide d'actions, les programmes d'intervention des témoins devraient encourager les individus à prendre en compte leurs propres réalités sociales et à intervenir de manière créative par différents moyens. Ces résultats suggèrent que les organisations et les programmes peuvent mieux protéger les victimes et les témoins de VBG en encourageant l'évaluation des différentes situations, en utilisant des interventions créatives fondées sur les contextes locaux et les identités sociales, et en intégrant des mécanismes de retour d'information.

## Cadre d'intervention des témoins SAFE-ACTIONS

Les entretiens avec les informateurs clés ont permis de mieux comprendre les interventions des témoins à l'échelle mondiale, mais ont également révélé des lacunes importantes dans les stratégies et les cadres visant à encourager les interventions des témoins tout en préservant la sécurité de ces derniers. Pour combler ces lacunes, EngenderHealth a conçu le cadre SAFE-ACTIONS. SAFE-ACTIONS est un cadre d'intervention des témoins qui incorpore des éléments d'intersectionnalité, de sécurité et de créativité et qui s'appuie sur les enseignements tirés des [5D de Right to Be](#), ainsi que la trousse à outil des interventions créatives ([Creative Interventions Toolkit](#)), le cadre « [Do No Harm](#) » d'EngenderHealth, et [l'approche des ABC de l'intervention des témoins de l'Université du New Hampshire](#) (figurant dans le programme [Bringing in the Bystander](#)® de Soteria Solutions).

Le cadre SAFE-ACTIONS a pour but de doter les témoins des outils nécessaires pour assurer leur sécurité et celle des victimes lorsqu'ils travaillent sur des questions liées à la violence basée sur le genre. Il vise à soutenir les personnes qui sont impliquées dans la prévention et/ou la réponse à la violence basée sur le genre dans le cadre de leurs fonctions professionnelles, ainsi que d'autres personnes qui peuvent être confrontées à des cas de violence au sein de leur communauté dans leurs interactions quotidiennes. Ce cadre repose sur l'existence de programmes ou d'organisations déjà engagés dans

la prévention de la violence basée sur le genre et ayant identifié le besoin de formation des témoins comme faisant partie des objectifs de leur programme (par exemple, dans le cadre d'une formation continue à la sensibilisation sur la violence basée sur le genre pour les jeunes champions ou les agents de proximité). Bien que les personnes qui ne sont pas affiliées à un programme ou à une organisation puissent utiliser ce cadre, celui-ci reconnaît que les organisations et les programmes possèdent souvent les ressources et les moyens pour inciter au changement au niveau individuel et communautaire.

Le cadre SAFE-ACTIONS classe les stratégies d'engagement des témoins en trois phases distinctes : pré-engagement, engagement et post-engagement. Chaque lettre du nom du cadre représente une action visant à aider les témoins à agir en toute sécurité lorsqu'ils observent ou sont informés d'incidents de VBG potentiels, en cours ou antérieurs. Le tableau 2 présente une description sommaire de chaque étape

**Tableau 2. Phases et étapes de SAFE-ACTIONS**

Pré-engagement		
<b>S</b>	Safety - identification du plan de sécurité	Identifier les personnes, les lieux et les services vers lesquels les témoins peuvent orienter les survivants et auxquels ils peuvent faire recours en cas de crise. Mettre en place des canaux de communication au sein de l'organisation ou du programme pour que les témoins puissent partager leurs expériences en toute sécurité.
<b>A</b>	Awareness - Sensibilisation sur la violence, les témoins et les interventions des témoins	Identifier la terminologie locale à utiliser pour parler correctement de la violence, définir qui est un témoin et clarifier le rôle que les témoins peuvent jouer dans votre organisation ou votre programme.
<b>F</b>	Focus - mise en avant des approches centrées sur les survivants	Aider les témoins à respecter les principes d'autonomie, de choix, de confidentialité et de sécurité centrés sur le/la survivant(e) lorsqu'ils choisissent d'intervenir. Aider les témoins à reconnaître et à surmonter leurs préjugés personnels afin de pouvoir agir sans discrimination.
<b>E</b>	Explorer les possibilités d'intervention et créer des plans d'action	Collaborer avec les témoins pour explorer les différentes possibilités d'intervention. Aider à créer des plans d'action en utilisant la méthode des 5D (distraire, déléguer, documenter, retarder (delay) et diriger) et en tenant compte des capacités individuelles, des identités et des situations des témoins.
Engagement		
<b>A</b>	Assess - Évaluer la situation et identifier le risque associé à une intervention	Aider les témoins à reconnaître les différents signes de violence et à évaluer la situation, l'environnement et les risques pour la sécurité avant de décider s'ils doivent intervenir et de quelle manière.
<b>C</b>	Créativité - intervenir de manière créative en s'appuyant sur les 5D et le plan d'action	Aider les témoins à pouvoir utiliser les 5D et les plans d'action établis pour trouver des moyens subtils et créatifs d'interrompre la violence potentielle ou en cours.
<b>T</b>	Take care - prendre soin des témoins et des survivants	S'assurer que les témoins donnent toujours la priorité à leur sécurité et à celle de la victime lorsqu'ils interviennent, y compris en interrompant leur intervention si nécessaire.
Post-Engagement		
<b>I</b>	Intégrer le débriefing et la réflexion	Permettre aux témoins de réfléchir à leur expérience, notamment aux raisons pour lesquelles ils sont intervenus ou non et aux stratégies qu'ils ont employées, à travers des séances de débriefing avec les groupes de soutien au sein de l'organisation ou du programme.
<b>O</b>	Outline - Définir et documenter les bonnes pratiques	Après avoir débriefé et écouté les autres, documenter les stratégies qui fonctionnent le mieux pour des personnes et des situations différentes.
<b>N</b>	« Nourrir » (améliorer) et affiner les stratégies	Collaborer avec les témoins pour affiner les plans d'action et améliorer les stratégies de l'organisation ou du programme.
<b>S</b>	Share - Partager les connaissances afin de promouvoir le changement	Partager les connaissances au sein de l'organisation ou du programme afin de susciter un changement au niveau communautaire et social.



### Considérations relatives à la phase de pré-engagement

La phase de pré-engagement sera probablement la plus longue de toutes les étapes. Lors de l'élaboration d'un plan de sécurité, il convient de tenir compte des services de soutien formels existants (tels que les lignes d'assistance téléphonique, les guichets uniques et les services juridiques) et des réseaux de soutien informels (famille, amis, voisins, etc.). En outre, identifier des groupes et créer des espaces sûrs au sein de l'organisation ou du programme où les témoins pourront partager leurs expériences, leurs ressources et leurs conseils sur leurs interventions.

Discuter des questions suivantes afin d'éclairer les stratégies organisationnelles ou les programmes d'intervention des témoins :

- Qui sont les témoins ? Par exemple, les travailleurs de la santé et/ou les agents de police sont-ils considérés comme des témoins ?
- Les témoins peuvent-ils être eux-mêmes des victimes de la violence basée sur le genre ?
- Les témoins peuvent-ils être affectés par le fait d'avoir observé ou appris l'existence de cas de violence ?
- Existe-t-il des termes différents pour expliquer les différentes formes de violence dans la langue locale ? Si oui, ces termes sont-ils bien compris par l'ensemble de la communauté ?

Le respect de l'autonomie et la priorité à la sécurité du (de la) survivant(e), le maintien de la confidentialité et la prise en compte des contextes culturels sont des aspects essentiels d'une approche centrée sur le/la survivant(e). Au lieu de prescrire précisément à quoi ressemble une approche centrée sur le/la survivant(e), il est important de se concentrer sur le soutien à lui apporter de la manière la plus logique possible dans le contexte et la situation en présence. Réfléchir à la manière dont les initiatives et les interactions peuvent mettre les survivants au centre et respecter les limites des témoins. Reconnaître l'importance du respect de l'autonomie et des choix des survivants, mais aussi du respect des lois et des politiques locales, en particulier en ce qui concerne les mineurs. Par exemple, les lois sur le viol peuvent exiger que toute personne ayant connaissance d'un cas d'abus sexuel sur un enfant fasse une déclaration officielle.

Lors de l'élaboration des plans d'action, penser aux possibilités d'intervention proactive, préventive primaire, préventive secondaire et préventive tertiaire dans lesquelles les témoins peuvent s'engager (voir exemples dans le tableau 1). Réfléchir à la manière dont les différentes identités des témoins (âge, ethnie, sexe, race et religion), leurs expériences (y compris les expériences antérieures d'intervention ou de violence basée sur le genre) et leurs capacités peuvent influencer sur la manière dont ils peuvent intervenir. Penser aux réactions négatives potentielles des témoins qui interviennent, ainsi qu'aux protections juridiques et sociales au sein de la communauté. Par exemple, existe-t-il des lois qui protègent les témoins ? Comment les auteurs sont-ils tenus responsables ? Existe-t-il des normes sociales demandant de s'occuper de ses affaires ?

### Considérations relatives à la phase d'engagement

En cas de violence potentielle, les témoins doivent être en mesure de reconnaître le type de violence et d'évaluer la situation, notamment l'environnement, l'état de la victime et les préoccupations immédiates en matière de sécurité, ainsi que les conséquences potentielles d'une intervention, y compris les risques potentiels pour la sécurité du témoin. Aider les témoins à évaluer la situation avant d'agir et à utiliser la méthode des 5D et les plans d'action établis pour guider leurs actions. Par exemple, les témoins peuvent *documenter* un incident, *retarder* l'action et se concentrer à apporter de l'aide au (à la) survivant(e) après l'acte de violence, *déléguer* l'action en engageant d'autres personnes (comme la famille ou les amis) pour aider à désamorcer la situation, *distraindre* l'auteur de l'acte, ou intervenir *directement*. Rappel : il est important de donner la priorité à la sécurité du (de la) survivant(e) et à celle du témoin. Personne ne doit se sentir obligé d'intervenir, et toute personne qui intervient doit être prête à se désengager si la situation s'aggrave.

### Considérations relatives à la phase post-engagement

La phase post-engagement est un processus itératif qui consiste à documenter et à discuter de l'expérience, ainsi qu'à affiner les stratégies d'intervention dans des plans d'action révisés, ce qui nous ramène à la phase de pré-engagement. Il est important, à ce stade, de mettre en place et d'utiliser des canaux de communication sûrs permettant aux témoins de partager leurs expériences avec des groupes de soutien et d'obtenir un retour d'information. Il s'agit notamment de créer des espaces permettant aux témoins de discuter des raisons pour lesquelles ils sont intervenus ou non, de la manière dont ils sont intervenus (s'ils l'ont fait), de ce qu'ils pourraient faire différemment à l'avenir et/ou de ce qu'ils peuvent faire maintenant. Le partage de ces connaissances peut aider les témoins à aller de l'avant et à déterminer comment les organisations ou les programmes peuvent créer des environnements plus sûrs dans lesquels ils se sentent capables d'intervenir. Il est important de reconnaître que la violence peut encore se produire au cours de cette phase et de ces discussions. Par exemple, un témoin peut être informé d'un mariage précoce et tenter d'intervenir, mais sans réussir à empêcher le mariage.

Bien que le cadre d'intervention des témoins SAFE-ACTIONS se concentre principalement sur leurs interventions individuelles, ces mécanismes de retour d'information peuvent également aider les organisations et les programmes à identifier les facteurs externes susceptibles de faciliter ou d'entraver l'intervention des témoins, tels que les lois et les politiques ou les normes culturelles et sociales. Ces informations peuvent aider à orienter les activités futures, y compris les futurs partenariats, afin de gérer ces facteurs d'influence. Par exemple, il peut être nécessaire de mener une campagne de sensibilisation sur les dangers de la culpabilisation des victimes ou de clarifier ce qui constitue le harcèlement sexuel et de s'assurer que les membres de la communauté comprennent qu'il s'agit d'une forme de violence basée sur le genre.

## Observations finales

Le cadre SAFE-ACTIONS présente les étapes générales à prendre en compte avant, pendant et après l'engagement, afin de soutenir et de protéger les survivants et les témoins contre les préjudices involontaires et les réactions négatives. Ce cadre s'appuie sur la littérature existante, des entretiens avec des informateurs clés, les cadres et approches disponibles et les bonnes pratiques d'autres organisations non gouvernementales mettant en œuvre des initiatives similaires. Il est destiné à servir de guide et est plus suggestif que directif. Nous encourageons les personnes qui utilisent ce cadre à partager leurs commentaires et leurs expériences afin d'informer la communauté mondiale de la formation.

## Références

- Barclay, A., Higelin, M. et Bungcaras, M. 2016. *On the Frontline: Catalysing Women's Leadership in Humanitarian Action*. Johannesburg : Actionaid International. [https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/actionaid\\_policy\\_report\\_on\\_the\\_frontline\\_catalysing\\_womens\\_leadership\\_in\\_humanitarian\\_action.pdf](https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/actionaid_policy_report_on_the_frontline_catalysing_womens_leadership_in_humanitarian_action.pdf).
- Jouriles, E.N., Krauss, A., Vu, N.L., Banyard, V.L. et McDonald, R. 2018. « Bystander Programs Addressing Sexual Violence on College Campuses : A Systematic Review and Meta-Analysis of Program Outcomes and Delivery Methods. » *Journal of American College Health* 66 (6) : 457–466. doi : 10.1080/07448481.2018.1431906.
- McMahon, S. et Banyard, V.L. 2012. « When Can I Help ? A Conceptual Framework for the Prevention of Sexual Violence through Bystander Intervention. » *Trauma, Violence, and Abuse* 13, no. 1 (janvier) : 3–14. doi : 10.1177/1524838011426015.
- Park, S. et Kim, S.-H. 2023. « A Systematic Review and Meta-Analysis of Bystander Intervention Programs for Intimate Partner Violence and Sexual Assault. » *Psychology of Violence* 13, no. 2 (mars) : 93–106. doi : 10.1037/vio0000456.
- Sardinha, L., Maheu-Giroux, M., Stöckl, H., Meyer, S.R. et García-Moreno, C. 2022. « Global, Regional, and National Prevalence Estimates of Physical or Sexual, or Both, Intimate Partner Violence against Women in 2018. » *The Lancet* 399, no. 10327 (février) : 803–813. doi : 10.1016/S0140-6736(21)02664-7.
- Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). n.d. « Gender-Based Violence. » Genève : UNHCR. <https://www.unhcr.org/what-we-do/protect-human-rights/protection/gender-based-violence>.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2021. *Violence against Women Prevalence Estimates, 2018 : Global, Regional and National Prevalence Estimates for Intimate Partner Violence against Women and Global and Regional Prevalence Estimates for Non-Partner Sexual Violence against Women*. Genève : OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256>.

## Acknowledgments and Suggested Citation

Nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui ont participé aux entretiens avec les informateurs clés pour leur temps et leurs contributions, en particulier les représentants et leurs organisations respectives d'Afrique, d'Asie et des États-Unis. Nous remercions tout particulièrement Sharon L. Talboys et Tejinder P. Singh de la division de la santé publique de l'université de l'Utah pour leur soutien et leurs conseils. Merci également à Hermine Bokossa, Mini Kurup, Anna Mushi, Kathryn A. O'Connell et Yvette Ouedraogo pour leurs conseils et leur soutien à la collecte des données.

Ce cadre a été élaboré par Jaina Lee en collaboration avec Renu Golwalkar. Nos remerciements vont à l'endroit d'Ana Aguilera, Rimjhim Jain, Simon Mbele et Meskerem Setegne pour la révision du cadre et Amy Agarwal pour l'édition de la version originale et la conception de ce document.

**Citation suggérée** : Lee, J., and Golwalkar, R. 2023. *Cadre d'intervention des témoins*. Édité en anglais par A. Agarwal. Traduit par Fonetik Consulting. Washington, DC : EngenderHealth.



EngenderHealth